

APPEL A PROJETS INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

GROUPEMENT CARMA GONESSE

COOPÉRATION POUR UNE AMBITION RURALE MÉTROPOLITAINE ET AGRICOLE

Les paysans du par ici

LE TERRITOIRE DU PARISIS EN TRANSITION



Ile-de-France



ROBERT SPIZZICHINO

ROBERT LEVESQUE

ASSOCIATION O2LA -FLORENCE GODINHO-

ANGÉLIQUE DUPONT

CYRIL DE KONING

MATHIEU CALAME

JULES ABEL



DOSSIER D'INTENTIONS URBAINES ET PROGRAMMATIQUES

COOPÉRATION POUR UNE AMBITION RURALE MÉTROPOLITAINE ET AGRICOLE

AU JURY DE L'APPEL À PROJET 'INVENTONS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS'

La proposition des **Paysans du par ici** qui figure dans le dossier d'intention ci-joint respecte et développe les objectifs affichés de l'appel à projet. Le groupement CARMA souhaite définir et réaliser un projet résilient pleinement au service du territoire et de sa population, lui ouvrant des dynamiques et des perspectives nouvelles en lien étroit avec les enjeux globaux écologiques et alimentaires de la métropole parisienne, trop longtemps négligés ; ces perspectives permettront de renouer avec les enjeux historiques de ce territoire bien particulier. L'ambition du projet des paysans du par ici est de proposer plus qu'un projet : une stratégie de résilience urbaine au niveau régional pour y promouvoir des dynamiques équilibrées entre le territoire rural et urbain. Le projet vise à inscrire un grand projet régional et métropolitain de promotion de l'agriculture péri-urbaine et urbaine et d'interface rural-urbain dans le territoire du Triangle de Gonesse. Le projet des paysans du par ici prend en compte pleinement les qualités exceptionnelles de ce site pour proposer une stratégie de transition écologique à moyen et long terme et à différentes échelles : locale, régionale, nationale et européenne.

Cette réponse doit aussi être considérée comme un témoignage engagé en réaction au projet d'aménagement de ce secteur de la Plaine de France (Triangle de Gonesse) tel qu'il est présenté, alors qu'aucune réalisation n'est encore sortie de terre et qu'il est donc encore temps de remettre en cause les fondements de ce projet. En effet, à ce stade, il s'agit d'un projet d'urbanisation classique qui, une fois encore, considère les terres agricoles comme une page blanche à couvrir de routes, de gares, d'immeubles, etc. De plus, pour avoir participé pleinement au débat public concernant le projet Europa City, nous ne pouvons imaginer la moindre coexistence avec un tel complexe commercial défini hors sol et destructeur par rapport à toutes les dynamiques actuellement développées sur le territoire du Grand Roissy. (Voir rapport du Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable à ce sujet).

Un certain nombre d'acteurs engagés dans diverses activités liées aux nouvelles formes d'agriculture biologique, paysanne et citoyenne, ainsi que dans les stratégies urbaines de transition écologique se sont donc réunis pour élaborer une réponse ambitieuse et crédible, à la hauteur de ce qui est déjà en cours dans plusieurs métropoles mondiales. Le sens de cette proposition n'est pas seulement économique et spatial ; il est surtout d'amorcer une réponse nécessaire aux enjeux des mutations sociétales et écologiques en cours. Ces acteurs, par leurs réseaux, ont une grande capacité de mobilisation tant sur le territoire de la Plaine de France qu'au niveau régional et national. Cette capacité est la meilleure garantie d'aboutissement effectif d'un projet à la hauteur des ambitions de la métropole parisienne.

Le schéma présenté par notre groupement jusqu'ici composé de professionnels ayant travaillé de manière bénévole est forcément disruptif par rapport à un schéma d'aménagement marchand traditionnel. Notre volonté n'en est que plus forte d'effectivement mettre en œuvre notre proposition et de réaliser une offre concrète, que nous serions en mesure de réaliser.

Les caractéristiques de notre groupement et de ses membres, tout autant que le contenu de notre proposition, font que nous avons été amenés à prendre quelques distances vis-à-vis des règlements de cet appel à projets, et notamment :

o Si nous nous sommes concentrés sur le site objet de la consultation, le projet des paysans du par ici traite aussi du Triangle de Gonesse dans son ensemble et des communes avoisinantes du Val d'Oise et de Seine Saint-Denis. En effet, l'examen de la zone géographique concernée montre que le terrain consiste en une bande de 10 ha, dont la façade serait encadrée par des bureaux et autres infrastructures. Son seul intérêt est d'ouvrir sur de grandes surfaces actuellement cultivées. Bien qu'elles soient très fertiles, ces terres deviendront vite incultivables, et seront donc délaissées, puisque coincées entre diverses infrastructures. Le projet alternatif consiste donc en un scénario concerté d'agriculture de proximité. Il contribuera à alimenter la population locale, à créer des activités d'avenir et en phase avec des enjeux environnementaux et sociaux.

o Au stade actuel, le mandataire du groupement Terre de liens Ile de France tient à indiquer que l'ensemble du mouvement Terre de Liens ne peut s'engager dans une démarche à caractère opérationnel, notamment en relation avec une acquisition foncière. Dans la même perspective, toute fourniture d'éléments financiers laissant croire à un positionnement d'opérateur est inadéquat.

De manière générale, l'ensemble des membres du Groupement tient à indiquer clairement que notre volonté de réaliser effectivement notre proposition est réelle et que nous en avons les capacités. Mais, compte tenu de notre positionnement et du caractère ouvert et participatif du projet présenté, notre premier objectif est d'engager le dialogue avec le territoire, ses habitants, ses entreprises, et les autorités publiques ayant lancé l'appel à projet, afin de poursuivre dans la perspective du nouvel HORIZON que nous voulons faire émerger de manière collaborative avec tous les partenaires du territoire concerné.

Si les responsables de l'appel à projet estiment que la réponse est intéressante et qu'une offre doit être faite en concordance avec le dossier d'intention, il est convenu avec l'ensemble de l'équipe qu'un dispositif opérationnel sera présenté très rapidement de manière à passer à une autre étape de la démarche.

Mandataire :

Terre de liens IDF

Assistance au mandataire pour le pilotage du projet :

R.Spizzichino

Appuis financiers :

MIIMOSA pour le financement participatif

Conseil d'orientation et d'appui :

Fédération des AMAP

France Nature Environnement

Fermes d'avenir

Confédération des commerçants de France

Le Champ des Possibles (membre de RENETA)

Biocoop

Atelier autogéré d'Architecture

L'équipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte : agence fair

Autres membres :

Jules Abel : paysagiste

Cyril de Koning : montage de projets

Angélique Dupont : mise en réseaux

Florence Godinho : relations extérieures

Robert Levesque : expert agronomie

Matthieu Calame : consultant montage

PRESENTATION ET OBJECTIFS	1
AGRICULTURES PERI-URBAINES ET URBAINES EN ILE-DE-FRANCE	
DE QUOI PARLE-T-ON ?	2
RÉSUMÉ DES ENJEUX DE L'AUP POUR LE GRAND PARIS,	3
ET AILLEURS ?	4
LES RAPPORTS AU TERRITOIRE ELARGI	5
ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES	6
LE MODELE ECONOMIQUE	8
LA RELATION A L'EMPLOI AU SEIN D'UNE ECONOMIE VERTE, SOCIALE ET SOLIDAIRE	8
LES ORIENTATIONS SPATIALES ET PAYSAGERES	9
LE PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DE L'OFFRE	10

PRESENTATION ET OBJECTIFS

Ce qui va être contenu dans ce dossier d'intention est certes avant tout une réponse à un appel à projets. Mais c'est aussi l'expression d'une immense ambition. Notre Groupement veut donner à voir un nouvel horizon dans le champ des possibles concernant l'aménagement du Triangle de Gonesse, du Grand Roissy au sein de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile de France.

Cette proposition répond à une évidence : le triangle de Gonesse est un site agricole de grande qualité ; il fait partie du patrimoine régional. Néanmoins, dans le cadre du débat public à propos du projet de super-complexe commercial destiné à occuper le cœur de ce territoire, les membres de notre groupement ont été sensibles au fait que la simple conservation en l'état ne répondait pas à un certain nombre d'attentes, et notamment celle d'accueillir un grand projet de niveau au moins régional susceptible de « donner de la fierté » aux collectivités-supports, et de lancer des dynamiques de développement durable permettant de répondre à des besoins économiques sociaux et environnementaux importants, en particulier dans les territoires qui jouxtent le Triangle de Gonesse. Nous avons donc tenté de relever ce défi en nous appuyant sur l'opportunité de l'appel à projets.

Le développement durable et résilient impose d'innover fortement : à notre sens, ce n'est pas en construisant sur ce site une Nième zone d'activités tertiaires, même avec des bâtiments à énergie positive, que l'on répondra aux enjeux de notre époque. La présence d'une agriculture péri-urbaine et urbaine représente dans l'aménagement des aires urbaines métropolitaines une exigence absolue. De nombreuses métropoles dans le monde développent à cet égard des projets importants. D'ailleurs, les institutions qui ont lancé l'appel à projets ont toutes affirmé la nécessité de politiques fortes en la matière. De plus, une Charte Agricole vient d'être signée entre diverses autorités publiques, associatives et économiques du territoire. Il convient de la mettre en application.

D'où les objectifs du **projet des paysans du par ici** :

- a) Constituer un Hub, tête de réseau, pour tout ce qui concourt au développement et à la promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine, et ce, à trois échelles : échelle locale, le Grand Roissy, l'Ile de France. Un tel Hub doit être ouvert à tous et pouvoir concerner toutes les populations.
- b) Mettre en évidence le fait que le développement de ces activités a des effets bénéfiques sur les modes de vies des populations, depuis les questions alimentaires jusqu'aux ruptures possibles avec des modes de vie urbains trop stressants. Dans les relations rural-urbain, à notre époque, c'est le rural qui peut contribuer à solutionner des problèmes urbains.
- c) Ouvrir la palette des métiers pour faciliter l'accès à l'emploi.
- d) Faire de groupes de populations en difficultés socio-économiques des acteurs privilégiés de cette mutation sociétale.
- e) Profiter des cultures alimentaires originelles de groupes de population, en partie perdues mais à valoriser, pour reconstruire le lien agriculture/alimentation
- f) Mettre en valeur les modes de vie résilients spécifiques du monde rural et créer les opportunités spatiales pour que ces modes de vie (production locale, circuits courts, zéro déchets, préservation des ressources, etc.) puissent requalifier le milieu urbain vers un équilibre environnemental de long terme.

En cela, nous sommes fidèles à l'esprit de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

EXTRAITS DE LA CHARTE AGRICOLE DU GRAND ROISSY

Le projet agricole du Grand Roissy repose donc sur 4 axes de travail stratégiques :

- Maintenir l'espace agricole et sa fonctionnalité, développer l'emploi
- Faire profiter l'agriculture du développement territorial
- Renforcer les liens entre acteurs de l'urbain et du rural
- Valoriser les services écosystémiques rendus par les espaces agricoles (sociaux, régulation et approvisionnement)

Selon la Fondation des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO), **l'Agriculture Urbaine** concerne de petites surfaces utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever des animaux en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité. L'agriculture urbaine ne se définit moins par le lieu que par sa destination ; elle est faite par et pour les habitants, par et pour la ville ; ce que Christine Aubry, agronome à Agro ParisTech - INRA, qualifie d'agriculture de « proximité fonctionnelle à la ville ».

S'il convient plutôt de parler DES agricultureS urbaineS, tant les pratiques peuvent être différentes, précisons sans doute utilement :

La première, **l'agriculture urbaine**, plus proche de la définition de la FAO, se pratique sur des parcelles partagées en jardins collectifs ou individuels, en toiture de bâtiment, sur des friches, des espaces publics ou encore des balcons, terrasses ou espaces intérieurs ; là où les terrains à vocation agricole sont très minoritaires. Elle regroupe du maraîchage mais aussi de l'apiculture, l'élevage, la viticulture. Assurant une production vivrière plus ou moins importante, elle favorise le développement de circuits courts dans la production et la distribution des fruits et légumes (essentiellement) et générant un développement économique et social à destination des populations locales. Cette pratique ne relève pas seulement du professionnalisme ; elle est aussi le fait des citoyens. Ainsi, en Île-de-France, les premiers recensements font apparaître que la surface totale des jardins associatifs est équivalente à celle du maraîchage professionnel !

La seconde, **l'agriculture péri-urbaine**, au strict sens étymologique, se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture soit n'a que des relations de mitoyenneté, soit entretient des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville.

Par «**agriculture**», nous entendons tout acte consistant à cultiver des plantes (sauf d'agrément), ou à élever des animaux (excepté de compagnie). Ces productions ont une vocation alimentaire, d'agro matériaux ou d'agro énergie.

Elles sont produites par des professionnels (agriculteurs ou autres), des associations (jardins partagés, familiaux, etc.), des acteurs publics (collectivités, bailleurs sociaux, etc.) ou des particuliers. **L'Agriculture urbaine et péri-urbaine (AUP) n'exclut donc aucune catégorie de producteurs ou de production.**

EN ILE-DE-FRANCE:

La région, qui compte parmi les terres agricoles les plus fertiles de la nation, est la première zone agricole de France et d'Europe (49% de terres agricoles, 24% de bois, forêts, rivières, étangs, 27% de territoire urbain). Cette agriculture francilienne est toutefois confrontée à d'importants défis : diminution des terres agricoles, baisse du nombre d'agriculteurs et vieillissement des exploitants agricoles, nécessaire transition écologique, adaptation de l'agriculture au dérèglement climatique, besoin de diversification et de protection des filières les plus fragiles.

L'Île-de-France concentre 20% de la population française sur 2% de la superficie du pays. La pression foncière y est donc particulièrement forte et en 30 ans la surface agricole a été réduite de 19%. Dans le même temps, l'agriculture francilienne s'est profondément transformée avec l'agrandissement des exploitations et le développement des grandes cultures au détriment du maraîchage, de l'arboriculture et de l'élevage. Ainsi le nombre d'exploitations a baissé de 60%, les grandes cultures occupent 90% des surfaces et la ceinture maraîchère de l'Île-de-France a très fortement régressé. Enfin, malgré un réel essor ces dernières années, les surfaces cultivées en bio (2%) restent bien inférieures à la moyenne nationale (6%).

Pourtant dans notre région, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique est supérieure à la moyenne nationale et en augmentation (57% des franciliens en achètent au moins une fois par mois). 2276 entreprises franciliennes, représentant des milliers d'emplois, produisent, préparent, distribuent ou importent des produits bio. Un véritable vivier d'emplois et une réelle opportunité de développement économique local. Malgré un accroissement de l'offre ces dernières années, avec près de 300 fermes engagées en mode de production biologique fin 2016, l'agriculture francilienne ne parvient que très partiellement à répondre à la demande et à capter ce marché situé à ses portes.



Des exemples d'agriculture péri-urbaine en IdF : dans la Métropole du Grand Paris subsistent quelques plaines agricoles (Argenteuil, Montjean, Montesson, etc.), au sein de l'Agglomération Parisienne citons des territoires de Communautés d'Agglomération comme Brétigny . Il est clair que le Triangle de Gonesse et les territoires agricoles autour de Roissy sont concernés au premier chef.

Toutefois, il n'y a pas de limites absolument précises entre l'intra-urbain et le périurbain dans les territoires qui se trouvent à la jonction de la petite couronne et de la grande couronne de l'Île-de-France. L'enjeu d'un retour à un équilibre entre production et consommation avec une agriculture paysanne et écologique se joue donc à l'échelle régionale et mieux, du Bassin Parisien.

Aujourd'hui les initiatives pour un retour de l'agriculture périurbaine dans les départements franciliens se multiplient : bergerie à Bagnolet (93), développement du maraîchage à Morangis (91), première légumerie biologique en Ile-de-France, à Flins (78), formation à la traction animale à Chennevières sur Marne (94) et bien d'autres encore. Une véritable mutation dans les mentalités des franciliens est apparue depuis quelques années : des nouveaux métiers apparaissent, des anciens métiers sont valorisés, des modes de vie plus proches de la nature émergent : le projet **des paysans du par ici** répond à cet enjeu et à cette envie en répondant avec attention à une nouvelle génération qui a du mal à se retrouver dans les anciens modèles de vie urbains.

RÉSUMÉ DES ENJEUX DE L'AUP POUR LE GRAND PARIS, LA RÉGION ET SES HABITANTS

Pour engager des politiques publiques pertinentes et évaluables, il nous semble nécessaire d'évaluer les différents bénéfices de l'AUP. Comme première grille, nous proposons de retenir les services de l'AUP à la ville et à ses habitants :

- Bénéfices sociétaux, sociaux et culturels ;
- Services écosystémiques locaux ;
- Réponses aux défis climatiques ;
- Sécurité alimentaire et création d'activités économiques.

Parmi les formes d'AU qui créent du lien entre les consommateurs urbains et les producteurs périurbains et ruraux, qui raccourcissent la distance et les intermédiaires entre production et distribution, on peut citer notamment :

- Les jardins partagés et familiaux : éducation, évolution des modes de vie ;
- Le maintien de productions urbaines de la couronne de Paris ;
- Les projets de développement de l'agriculture organique (sauf le hors-sol tant que les recherches en cours n'auront pas statué sur les problèmes qu'il pose) ;
- Les projets construits en cohérence avec leurs écosystèmes ;
- Les fermes pédagogiques, les projets intégrant une sensibilisation à la réalité de l'agriculture, une éducation à l'alimentation.
- Etc.

Par-dessus tout, l'AUP permet de bouger les consciences sur une autre agriculture, une autre alimentation, une autre manière d'habiter la ville. Notre proposition est basée là-dessus. L'AUP offre également l'opportunité de tester une agriculture durable basée sur le recyclage de la matière organique.



ET AILLEURS ?

Si l'on inscrit aux Etats-Unis les premières démarches de ce que l'on appelle « agriculture urbaine », il est à noter que dans les années 50, l'État canadien choisit de délimiter une ceinture verte de 20 000 ha autour de la capitale fédérale, **Ottawa** : l'espace agricole fort de 5 000 hectares est exploité par 85 agriculteurs. Au **Québec**, plus récemment, les « moissonneurs solidaires » ajoutent plusieurs dimensions sociales pour associer les catégories populaires à ces activités et fournir les banques alimentaires.

10 ans plus tard, au **Japon** se développent des dynamiques similaires à la suite de 4 catastrophes industrielles, notamment la contamination de l'eau de mer par du mercure. Ces tragédies aiguës ont éveillé la conscience environnementale des Japonais confrontés également à une logique sociale d'idéologie du progrès encourageant l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques pour accroître le rendement. C'est à la conjonction de ces facteurs qu'apparut via les mères de familles Japonaises, le concept de teikei (ancêtre lointain des AMAP) en 1965.

Une décennie plus tard, **Détroit**, capitale de l'industrie automobile subit de plein fouet les conséquences d'une crise économique sans précédent : usines, banques, commerces, écoles ferment tour à tour. Les classes moyennes quittent la ville ne laissant sur place que la population la plus pauvre : 700 000 personnes qui ont appris à composer avec le déclin et pour qui l'agriculture urbaine est alors devenue alors synonyme de survie.

Dans le même temps à **New York** sur des terrains abandonnés naissent les premiers « community gardens », sorte de jardins collectifs destinés à créer de nouveaux espaces de sociabilité tout en sécurisant les quartiers les plus délaissés de la ville. 40 ans plus tard, il existe un millier de jardins communautaires dans cette ville. De nombreux espaces sont exploités aujourd'hui au sol mais aussi en hauteur. 800 hectares de toits sont ainsi cultivés à New York.

Bien d'autres métropoles européennes développent des projets remarquables du même type : **Milan**, **Bologne**, **Barcelone**, etc. La métropole parisienne et l'Île de France se doivent de faire encore mieux !

On estime aujourd'hui qu'environ 800 millions de personnes pratiquent l'Agriculture Urbaine dans le monde. 200 millions d'entre elles en font de la production marchande. L'Agriculture urbaine produirait ainsi 15% des denrées alimentaires mondiales.



Ottawa



Japon



Detroit



New York

PAROLES D'AGRICULTEURS DU TRIANGLE DE GONESSE :

Question : Selon vous, quelles sont les conditions essentielles pour continuer à cultiver sur le triangle ?

Claude G. : Si l'horizon est bouché, on ne pourra pas rester là.

Robin P. : Tant qu'on conserve des surfaces qui correspondent aux cultures que l'on fait on peut continuer. Le fond du fond c'est la terre.

Question: Si les agriculteurs obtiennent des garanties sur du long terme de pouvoir continuer à cultiver, pensez-vous possible une évolution des pratiques agricoles actuelles (vers l'agriculture biologique et du maraîchage pour alimenter l'Île de France ?

Robin P. : Je ne vois pas des agriculteurs en place se convertir dans le bio. Mais on peut faire du maraîchage sur le Triangle, mais pas partout, il y a une certaine variété du sol. Dans le hangar qui est au milieu de l'espace où devrait s'implanter EuropaCity il y a un forage qui a servi pour pouvoir arroser du maraîchage.

Claude G. : Il y a pourtant un potentiel en arboriculture, maraîchage, horticulture et en entretien des espaces verts pour des plus petites unités que des céréales. Aujourd'hui on a des choux verts du Portugal sur les étals des grandes surfaces au mois d'octobre. Ils ont parcouru 2000 kilomètres alors que nous sommes en pleine saison dans nos régions très proches.

mal à faire face aux pressions foncières. Dans un contexte de crise économique qui affecte les productions alimentaires, c'est une opportunité pour la métropole parisienne de reconsidérer ses franges agricoles. Pour les villes il s'agit de reconnaître ces lieux de production comme un composant pérenne à leur développement. Même si certains modes de production doivent évoluer pour mieux conserver une vocation agricole.

Notre proposition, outre sa dimension métropolitaine et régionale qui vient d'être affirmée, concerne trois échelles : celle de l'espace objet de la consultation, auquel nous ajouterons le parc proche prévu dans le programme et qui sera intégré au projet, car susceptible d'être un espace d'accueil du public dans un environnement naturel agréable. Celle du triangle de Gonesse tout entier, espace agricole devant rester agricole, mais devant muter profondément sur plusieurs points pour rester le support du projet **des paysans du par ici**. Celle du Grand Roissy dans la Plaine de France et de ses communes et espaces d'activités. Notre proposition se veut ancrée dans la Plaine de France caractérisée dans sa diversité et sa volonté d'aborder les transitions

La qualité pédologique des sols du site est directement liée à la constitution de la métropole parisienne qui a pris place dans une géographie aux sols riches. La Plaine de France est reconnue comme étant la plus fertile de la région dès le Moyen-Âge ; ses surfaces riches en limons émanant d'un prolongement de la plaine picarde, étaient alors cultivées pour alimenter la capitale. Mais l'étalement de la métropole parisienne a eu pour conséquence la disparition des ceintures maraîchères et arboricoles. Le développement des infrastructures de transport a fortement agi sur le mode de constitution du territoire du site. La cité se diffuse dans les territoires cultivés le long des infrastructures, emprisonnant des poches agricoles.

Aujourd'hui, ces poches font partie d'un des secteurs les plus productifs de France, derrière la Champagne crayeuse et la Beauce. Leurs cultures agro-industrielles portent l'économie agricole à l'échelle nationale par les cultures de blé, d'orge, de maïs et de colza. Mais ces modes de production, peu liés directement à la ville et non reconnus par les citoyens, ont du

indispensables. Il faut insister sur le fait que notre programme ne comprenant que des espaces d'accueil temporaires souples, les parties du programme nécessitant des réalisations en dur s'opéreront dans les communes avoisinantes, notamment Gonesse, Aulnay-sous-Bois et Villiers-le-Bel. C'est pourquoi, on verra que le projet sera co-construit avec les communes qui le souhaitent et leurs populations.

Nous ajoutons au projet une autre dimension qui concerne au premier chef les communes environnantes : l'insertion d'un autre mode d'urbanisation inspiré du monde rural, mais adapté aux enjeux actuels. Nous serons donc attentifs à la possibilité dans des sites péri-urbains le permettant d'insérer des « **écohomeaux** » dont les caractéristiques seront explicitées dans la partie INNOVATIONS du dossier et dont certains seront destinés aux nouveaux paysans concernés par les activités liées au projet. En fait Le projet **des paysans du par ici** propose un nouvel aménagement du territoire fondé sur une évolution des valeurs et des activités humaines.

Le programme projeté répond à l'ensemble des objectifs sociétaux, sociaux, économiques, écologiques énoncés précédemment ; **il s'inscrit dans l'application concrète d'un certain nombre de principes témoins d'une évolution sociétale nécessaire** : Valorisation des interfaces rural-urbain, gouvernance citoyenne des biens communs, promotion de l'économie circulaire, mutualisation des ressources, circuits courts, zéro déchets, transports doux, ... On évoquera ci-dessous ce qui a trait au site de l'appel à projets, étant donné que ce site devra entrer en résonance avec une programmation élargie sur le territoire du Grand Roissy et au-delà. **C'est un programme d'impulsion d'initiatives et de projets, lesquels ne seront pas vraisemblablement situés sur le site, compte tenu de ses caractéristiques.** On notera que d'autres pistes programmatiques plus expérimentales et soumises à des études de faisabilité et à des identifications d'opérateurs figurent dans la partie consacrée aux innovations.

Comme préalables, outre l'incompatibilité avec le complexe Europa City, on suppose que **les terres agricoles existantes du Triangle de Gonesse seront en partie affectées à d'autres types de productions agricoles que celles actuelles et que l'ensemble du site élargi fera l'objet d'un traitement agro-forestier ambitieux**, le tout permettant une variété paysagère ajoutant à la qualité du territoire. **Mais la Plaine de France incluant le Triangle de Gonesse restera en partie un territoire de grandes cultures, même s'il est clair qu'il faut une diversification de ces grandes cultures dans plusieurs directions.**

Le programme comprendra deux pôles interconnectés et fonctionnant en réseau avec d'autres éléments existants en priorité au sein du Grand Roissy, mais au-delà en Ile-de-France. A cet égard, la constitution d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE) rassemblant les territoires ruraux ou péri-urbains mobilisés sur des démarches tournées vers des thématiques semblables.

Le pôle « Hub de l'agriculture péri-urbaine » et de ses différentes techniques. Celui-ci s'articule autour des modules suivants :

- Une ferme maraîchère solidaire permettant d'alimenter les cantines scolaires, les banques alimentaires et des circuits courts, en particulier via les AMAP. Cette ferme s'inspirera du fonctionnement des moissonneurs solidaires au Québec. (Voir bench mark)
- La culture de plantes utiles en écoconstruction peut être prévue dans des secteurs moins intéressants pour le maraîchage.
- Un « Farm Lab » permettra à ceux qui désirent créer une activité agricole ou alimentaire de s'informer sur les nouveaux métiers liés à la terre et les filières de formation permettant d'y accéder. Au sein de cet espace-test mettant à dispositions infrastructures et accompagnement, les

futurs entrepreneurs pourront expérimenter leur projet en grandeur réelle avant création effective de l'activité. Plusieurs membres du groupement sont qualifiés pour faire fonctionner cet espace. Dans un second temps, des échanges sur des activités de recherche viendront enrichir le « Farm Lab » ; nous pensons notamment aux travaux nécessaires sur la capture du CO2 par des sols riches en humus.

- Un centre d'échanges franciliens, nationaux, européens et internationaux sera un outil de sensibilisation aux enjeux de sécurité alimentaire franciliens, notamment liés au changement climatique, et par là aux enjeux français, européens et mondiaux.

Ce pôle pourrait ultérieurement être étendu à l'agriculture urbaine.



ferme école bio Cégep de Victo

Le pôle R-Urban « du Rural à l'Urbain » mettra en évidence la manière dont le monde rural et ses activités peuvent aider aux nécessaires évolutions du monde urbain. Il s'articule autour des modules suivants :

- Un atelier artisanal de fabrication par des particuliers ou des associations de produits de consommation à partir d'une agriculture de qualité : conserves, boissons, compléments alimentaires, ...
- Un espace santé comportant des animations liées à la santé et la sécurité alimentaires. Avec des déclinaisons particulières : personnes âgées, jeunes, travailleurs sédentaires, ... La naturopathie y tiendra une place particulière
- Un forum permanent des arts de vivre permettant des échanges d'expériences concernant les nécessaires évolutions des modes de vies, les addictions, les relations à l'espace, les questions liées au stress, ... Il pourra déboucher sur des stages évidemment délivrés en dehors du site. Ce forum sera animé par un groupement de mutuelles.

Il est envisagé que ce pôle constitue le noyau dur d'un « écohameau » adapté à l'ensemble des nouvelles activités développées sur le site, en s'insérant dans la ZAC du Triangle de Gonesse.

De plus, quelques orientations transversales viennent compléter cette programmation :

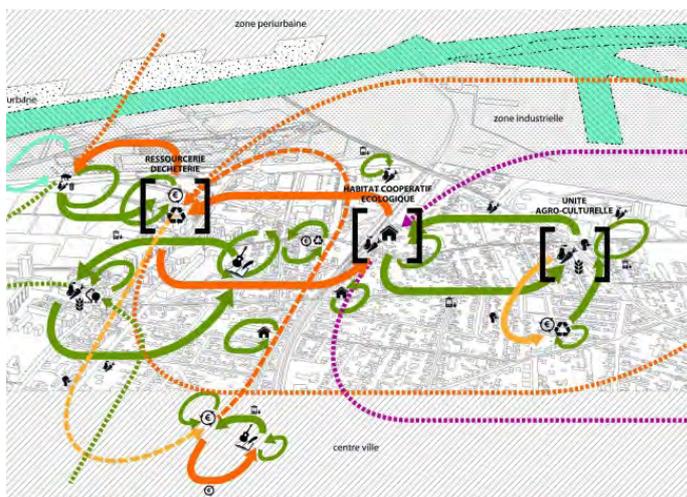
a) Sur le site de l'appel à projet, on privilégiera a priori des réalisations légères de nature temporaire car l'expérience montre qu'il faut des périodes de préfiguration et de rodage importantes avant de figer de tels programmes. Ça et là, si un bâtiment en dur se révélait nécessaire, on privilégierait une architecture utilisant des éco-matériaux. Ceci est susceptible d'évolution en cas de réalisation possible d'un « écohameau » à proximité. On ne saurait exclure non plus la présence de fermes sur le Triangle de Gonesse.

b) Le site abritant un programme d'impulsion, la démarche de mise au point du projet identifiera tant dans le Grand Roissy qu'en Ile de France des jumelages et partenariats possibles, et, le cas échéant des réalisations d'équipements et d'espaces faisant partie intégrante du projet, mais situés hors site.

c) Une attention particulière sera portée sur le réalisme du modèle économique accompagnant le projet. Cela vaut pour chaque module comme pour l'aménagement et le fonctionnement de l'ensemble. C'est ce qui va être explicité dans le point suivant de notre présentation.



R-Urban à Colombes



Ecosystème urbain de R-Urban

Un attendu initial concerne **la propriété foncière du site** soumis à la consultation : concernant un projet d'intérêt général non marchand, il ne nous apparaît pas nécessaire en l'état actuel de procéder à un achat de ce foncier qui est aujourd'hui propriété publique (EPFIDF). En revanche son usage peut faire l'objet d'un bail (emphytéotique ?) et donner lieu à un loyer.

Le projet **des paysans du par ici** suppose par ailleurs un **investissement général d'aménagement agricole** destiné à la transformation progressive des productions d'une partie des terres agricoles du Triangle de Gonesse, au programme agroforestier, au paysagement, aux infrastructures permettant l'accueil du public et à l'accessibilité du site objet de la consultation. Cet investissement, outre les subventions usuelles pour une opération de cette nature, sera couvert par un apport en fonds propres en provenance d'une foncière agricole et par un emprunt.

Ces deux éléments relatifs au foncier et à l'aménagement seront répercutés sur les budgets d'exploitation de chaque module.

Par ailleurs, **le principe proposé est que chaque module fasse l'objet d'un sous modèle économique adapté à sa nature et à son fonctionnement.** On distinguera donc les modules pouvant se prêter à un financement participatif (notamment la ferme maraîchère), ceux relevant du mécénat et/ou de financements publics (exemple de l'espace santé) et ceux devant trouver leur équilibre d'exploitation du fait principalement de leur activité (par exemple l'atelier artisanal). Dans chaque module, la qualité d'exploitation sera primordiale ; aussi, dans la phase de montage du projet, on définira au préalable pour chaque module un exploitant (qui peut être une organisation existante ou un groupement ad hoc d'organisations) ; c'est avec cet exploitant que sera défini avec précision le modèle économique de l'opération.

Enfin, la promotion du site élargi et de l'ensemble de ses composantes sera assurée par un groupement de l'ensemble des exploitants des modules.

LA RELATION A L'EMPLOI AU SEIN D'UNE ECONOMIE VERTE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous nous garderons bien d'annoncer des chiffres mirifiques de création d'emplois liés à notre projet, surtout au stade d'une note d'intention. En revanche, nous sommes convaincus de la nécessité de faire une proposition qui apporte une vraie valeur ajoutée. Pour cela, notre connaissance du terrain et des marchés de l'emploi locaux nous permettra une proposition adaptée.

On observe une déqualification inquiétante de la population locale passée de 29% sans aucun diplôme en 1999 à 34% en 2008. Ce qui va avec la paupérisation de l'Est du Val d'Oise, liée en partie sans doute aux nuisances de l'aéroport. D'où un solde migratoire négatif des catégories socioprofessionnelles les plus élevées. De plus ces populations non qualifiées éprouvent des difficultés notables d'accès à l'emploi : appareil de formation local insuffisant, organismes d'information et d'orientation multiples, peu coordonnés, voire concurrents, résistances vis-à-vis de certains emplois de manutention, etc. Et, contrairement à une idée reçue, le faible impact local de Roissy n'est pas modifié par une meilleure offre de transport.

Avec le temps, la croissance des emplois du pôle ne s'est pas franchement traduite par une intensification de son influence sur le territoire environnant, mais par un étalement en tache d'huile de son périmètre d'attraction diffuse sur toute l'Île-de-France et 200 communes de l'Oise et l'Aisne. En effet, l'éventail

des métiers présents à Roissy est trop faible par rapport aux catégories de demandes.

Or, nous estimons que notre proposition présentera plusieurs avantages spécifiques :

- On élargit de manière considérable le nombre de métiers offerts ; ils pourront être pourvus au sein des espaces agricoles péri-urbains du grand Roissy ou ailleurs en Ile de France.
- On peut aisément valoriser culturellement ces métiers de la terre et leur modernité vis-à-vis des populations locales de toutes origines.
- Notre organisation de formation et de mutualisation de plusieurs réseaux permet des solutions adaptées et des dispositifs d'accompagnement dans toute l'Île de France, et même au-delà.

Il est reproché aux grandes surfaces de créer moins d'emplois qu'elles n'en suppriment ailleurs. L'agriculture crée un nombre d'emplois modeste sur site, mais génère plusieurs milliers d'emplois induits ailleurs, au cœur des villes : industries agro-alimentaires, hôtellerie-restauration, cantines scolaires, vente et livraison de produits agricoles, etc... On estime en France à près de 5 millions les emplois induits par l'agriculture, soit 13% de la population active.

LES ORIENTATIONS SPATIALES ET PAYSAGERES

A travers la préservation des terres agricoles, c'est la qualité métropolitaine de l'agriculture que notre projet se propose de mettre en évidence.

Le site de l'appel à projet est situé sur un territoire complexe, dont l'agriculture est déjà un élément à part entière. Il se trouve au sein d'un territoire urbain dont la structure assure des continuités à la fois écologiques et urbaines. Cette structure est donc dite en doigt de gant du fait de la pénétration des terres cultivées au sein de territoires imperméabilisés qui profitent des apports des premières. Situé entre les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et du Bourget, le long de l'Autoroute A1 au pied de son échangeur avec le boulevard intercommunal du Parisis, entre le parc des terres agricoles et la friche des usines PSA, le site se trouve ainsi sur une des dernières continuités laissant pénétrer les terres agricoles au cœur des surfaces urbanisées de la métropole parisienne. C'est cette chance dont notre projet profite au bénéfice de tous. Au travers de la proposition de préserver la destination du site en mettant en valeur ses qualités déjà présentes (continuité écologique, amélioration de la qualité de l'air, potentiel agronomique et paysager, etc.), il s'agit de conserver l'essentiel pour offrir des espaces de culture maraîchères largement inspirées de l'agroforesterie ou de la permaculture. Loin des immenses champs de monoculture à perte de vue, la permaculture dessine des paysages de terres plantées de plantes variées en tailles, couleurs, formes des feuilles, ports, et bien sûr productions. L'agroforesterie quant à elle associe l'arbre à d'autres cultures ou prairies. Elle associe donc les plans horizontaux aux volumes et masques que forment les frondaisons des arbres. Cette association permet de développer un système agro-paysagé vertueux tant pour l'écologie, le paysage qu'elle crée que pour sa fonction urbaine. Le parc créatif prévu au cœur du site pourrait également être intégré au sein du projet, pour générer un espace public d'exploration agricole intégré au grand paysage du site.

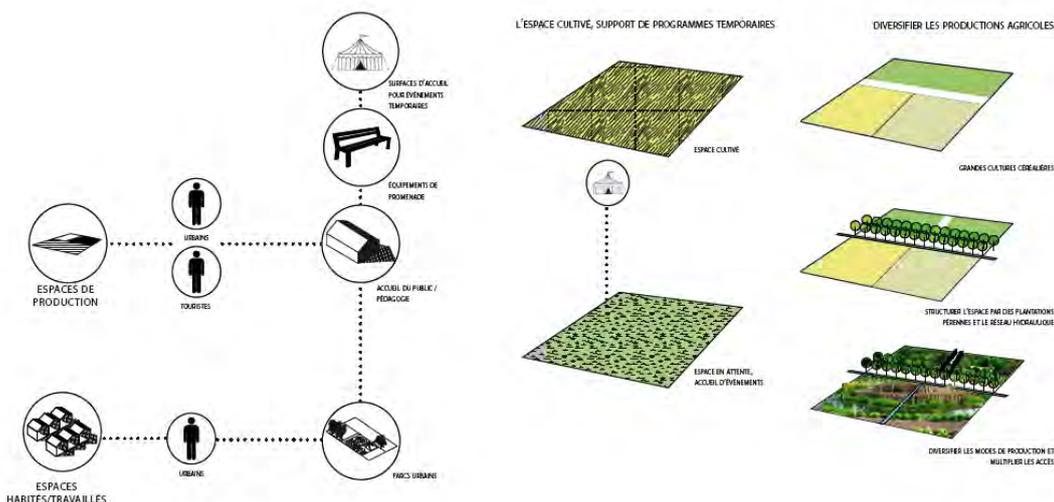
L'accès au site se ferait par l'extrémité sud-ouest, le long du boulevard intercommunal du Parisis. Notre proposition est d'éviter toute construction autre que temporaire et localisée,

des constructions légères et démontables pourront donc accueillir le public et présenter la destination du site, l'enjeu urbain et humain de l'agriculture en tant qu'élément de construction et de développement métropolitains. Cette volonté de préservation se doit par ailleurs d'aller plus loin que le site, pour que le paysage créé par le projet soit celui du triangle de Gonesse préservé et agroforestier. La vocation de ce projet est de disséminer sur l'ensemble du triangle de Gonesse pour la préservation et la mise en valeur de 700 hectares des terres parmi les plus fertiles d'Île-de-France. Et les plus proches de Paris.

L'autre dimension spatiale de notre proposition consiste à renforcer les interfaces rural-urbain, dans le grand territoire, non seulement par les activités d'agriculture urbaines et péri-urbaines, mais aussi par une forme d'urbanisation tout à la fois moderne, mais intégrant les qualités de paysagement, de convivialité et de solidarité, et liées à la ruralité. C'est la proposition d'«écohameaux » à intégrer dans des sites susceptibles de les accueillir. (Voir partie innovation). Il s'agit d'une forme d'urbanisation adaptée aux exigences de la transition écologique dans des territoires métropolitains. On notera que, sur ce site, la présence de noyaux villageois, renforce l'opportunité du concept.



Triangle vert



extrait de Gonesse AgroCity, Jules Abel

LE PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DE L'OFFRE

Si nous étions retenus pour remettre une offre, nous envisageons de mettre en œuvre un certain nombre de démarches essentielles propres à créer une dynamique positive autour de notre proposition :

1. Il faut d'abord analyser de manière fine les propriétés agricoles et leurs exploitants, au niveau du Triangle de Gonesse, et vérifier quelles sont les perspectives des uns et des autres. Il est important de définir l'offre avec ceux qui vont effectivement bâtir l'horizon souhaité.

2. L'ensemble des communes du Grand Roissy doit être partie prenante pour celles qui le souhaitent. Cela peut concerner en leur sein des commerçants, des associations caritatives et d'insertion, des gestionnaires de marchés, des structures d'aides à l'emploi. Un travail d'information sera entrepris pour faire connaître le projet et recueillir les suggestions et demandes de participation. Les membres du Conseil d'Orientation et de suivi apporteront tout leur concours à cette phase de notre travail. Une action spécifique sera engagée en direction de la jeunesse pour commencer à faire connaître les métiers agricoles et leurs perspectives. La Métropole du Grand Paris et la Région Île de France seront étroitement associées à ces actions.

3. En parallèle, il y aura une mobilisation des réseaux de nos membres autour du projet. La richesse extraordinaire des capacités mobilisables pour toute une série de personnes et d'organismes qui partagent la même vision des nécessaires évolutions de la société, représente un atout formidable pour la réussite du projet.

4. Le montage juridique et financier fera l'objet d'une démarche itérative et « bottom up » :

- On partira des modules d'exploitations qu'ils soient consacrés à l'animation et l'information ou qu'ils soient liés à tel ou tel mode d'exploitation agricole ; avec le ou les gestionnaires et exploitants pressentis, on établira des comptes d'exploitation prévisionnels et on regardera quelles sont les ressources usuellement mobilisables en la matière. On organisera les contacts avec les circuits financiers concernés pour apprécier la faisabilité de chaque module. Les comptes d'exploitation prévisionnels incluront évidemment des estimations pour des loyers fonciers et pour une participation au fonctionnement général du site.
- On chiffrera en parallèle les coûts d'aménagement agricole et agroforestiers liés à la transformation du Triangle et à l'accueil des publics. On regardera comment assurer ces coûts d'une part à partir des ressources d'exploitation précédemment évoquées, d'autre part à partir de la mobilisation d'aides publiques auxquelles un tel projet peut avoir droit.

- C'est la confrontation itérative de ces deux explorations qui permettra d'aboutir à un montage satisfaisant, étant donné que le montage juridique ne sera pas un préalable, mais la conséquence des options financières finalement arrêtées.

5. Pour mémoire, on ne saurait oublier le travail de mise au point du projet lui-même tant au niveau des techniques agricoles et des aspects liés à l'économie circulaire que de l'aménagement du site et des options spatiales et paysagères à définir afin d'aboutir à une réalisation exemplaire marquante au niveau international. Et bien évidemment, on donnera des estimations sérieuses d'emplois directs et indirects générés par le projet.

Remarque : Ce processus exige du temps pour les contacts de concertation et de sensibilisation à prendre, pour le travail de préfiguration à opérer, pour une mobilisation en profondeur des acteurs nous ne sommes pas dans une simple mise au point technique. Il est clair que le délai indiqué dans la consultation (Offre remise en Octobre 2017) ne pourra être respecté pour tous les modules envisagés. Ce qui ne signifie pas que des parties du projet pourraient déjà avoir un caractère opérationnel et se prêter à des réalisations.

APPEL A PROJETS INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

GROUPEMENT CARMA GONESSE

COOPÉRATION POUR UNE AMBITION RURALE MÉTROPOLITAINE ET AGRICOLE

Les paysans du par ici

LE TERRITOIRE DU PARISIS EN TRANSITION



Ile-de-France



ROBERT SPIZZICHINO

ROBERT LEVESQUE

ASSOCIATION O2LA -FLORENCE GODINHO-

ANGÉLIQUE DUPONT

CYRIL DE KONING

MATHIEU CALAME

JULES ABEL



PRESENTATION DES INNOVATIONS ENVISAGÉES

INTRODUCTION	1
INNOVATION SOCIALE ET SOCIETALE	2
INNOVATION AMENAGEMENT	3
INNOVATION DANS L'ORGANISATION PRODUCTIVE	4
INNOVATION ENVIRONNEMENT	5
INNOVATION NUMERIQUE	5

C'est notre proposition, dans son ensemble qui est innovante et qui bouscule bien des idées reçues. Il est d'ailleurs probable qu'au fur et à mesure de la mise au point du projet **des paysans du par ici**, bien d'autres pistes d'innovation que celles vont être évoquées et seront parcourues. D'aucuns pourraient même affirmer que l'organisation même du projet, dans sa relation entre unités de production, centres de ressources, centres d'apprentissages, expérimentation, mise en transversalité d'usages et de dimensions de l'agriculture, ...tout cela constitue un « cluster » de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ; surtout si l'INRA que nous n'avons pu contacter au stade du dossier d'intention rejoint cette dynamique. Mais nous nous méfions des termes à la mode, y compris dans l'usage souvent abusif qui est fait du terme « innovation ». La modernité, c'est de coller aux enjeux de son temps en prenant en compte à la fois le passé et le futur ; ce n'est pas de gadgétiser le progrès. En tout état de cause, nous souhaitons que des activités de recherche liées aux facettes du projet puissent trouver leur place en son sein.

BOERENSTADSWENS ,

CE QUE LA VILLE SOUHAITE DES AGRICULTEURS

Une association d'urbains à Amsterdam s'est constituée autour de personnes désireuses de tisser des relations porteuses de sens avec la campagne. Cette association, Boerenstadswens, ce qui signifie ce que la ville souhaite des agriculteurs, est partie du constat qu'il était difficile pour des urbains d'aller au-delà de la simple consommation de produits du terroir dans leur relation avec la campagne. Selon ses fondateurs, villes et campagnes ont besoin d'un interlocuteur commun, d'une organisation capable d'indiquer aux agriculteurs ce que la ville attend d'eux, en un mot leur expliciter la vision que ces derniers ont de la ruralité. De manière similaire, ils souhaitent réfléchir au rôle que la campagne peut jouer dans la ville. En bref, cette association veut trois choses : un accès facilité pour les urbains à la campagne, inviter la campagne au cœur des villes et enfin ne pas être réduite à une association de consommateurs. Elle participe actuellement à un certain nombre de projets où exploitants agricoles et citoyens sont amenés à se rencontrer pour échanger et construire de nouveaux liens, par exemple, le projet Eten van de Noord-Hollanse Boer, manger localement à la ferme de Hollande du Nord.

Notre proposition avance l'hypothèse qu'il est possible de trouver un certain nombre de solutions à des difficultés urbaines en partant du monde de la terre, non pas de manière passéiste, mais en prenant en compte de manière anticipée les exigences lourdes liées au changement climatique et à la mise en place d'une agriculture et d'une alimentation durables.

Ainsi, les questions de santé et de sécurité alimentaires, en particulier pour les personnes disposant de ressources réduites, peuvent être résolues ; et cela non dans des relations consuméristes ou d'assistanat, mais par une participation active des personnes à l'élaboration de ces solutions. Notamment la création d'un système alimentaire territorialisé dans le Grand Roissy représenterait une innovation majeure au regard des caractéristiques du territoire.

De même, les relations avec la nature, tout ce qui a trait aux rythmes de vie, aux rapports avec le temps peuvent être profondément améliorés au travers de participations, même fugitives aux activités agricoles et rurales. De manière générale, l'implication citoyenne dans les activités agricoles représente une nécessité pour l'avenir.

Le Forum permanent des Arts de vivre sera porteur de ces évolutions à construire sur la durée.

Dans la même perspective, il est envisagé d'expérimenter la création de fermes bio et coopératives dans des quartiers d'habitat social des communes avoisinantes avec l'aide de l'Association « Fermes d'Avenir »

ECOLOGENE :

Le terme est emprunté à l'ouvrage de Robert Levesque (L'Harmattan) : Terre et Humanité. L'auteur évoque un changement civilisationnel, auquel chacun d'entre nous est appelé à contribuer pour permettre la durabilité de l'Humanité. Chacun de nous peut concevoir sa vie sereine, joyeuse, tout en consommant moins d'énergie et de matières premières tout en développant son humanité, ses relations, dans un monde apaisé, réconcilié avec l'écosphère terrestre. Une relation plus forte avec la Terre et le monde agricole peut y contribuer.



Au travers des grandes plaines maraîchères nourricières de la ville de Paris au XIXe siècle, le maraîchage périurbain a permis de structurer le tissu des villes proches de Paris aujourd'hui intégrées au développement métropolitain. Depuis toujours, la ville, et celle de Paris en particulier, s'est développée au détriment de la campagne. C'est-à-dire que la ville a grignoté du territoire au détriment des franges maraîchères, repoussant toujours plus loin les cultures. Cela jusqu'à rendre l'alimentation des citadins un acquis venant d'un ailleurs parfois fantasmé mais souvent abstrait.

La notice de l'appel à projet est archétypale de cette déconsidération de l'espace agricole pour la ville elle-même : l'expression « terres agricoles » dont serait « constitué le site » est suivie de la description d'une série de « vastes emprises de services urbains et d'activités d'envergures métropolitaines » qui justifieraient l'imperméabilisation des terres. L'innovation que nous proposons est de présenter aux yeux de tous l'agriculture comme porteuse d'une « envergure de projet d'aménagement métropolitain. » Cette qualité reconnue assurera à l'aménagement du territoire contemporain (c'est-à-dire destiné aux générations futures) de composer avec un élément fondamental du paysage.

D'autres innovations interviendront dans l'offre : l'usage des techniques d'agroforesterie. Ce sont toutes les pratiques agricoles qui intègrent l'arbre dans un environnement de production. On innovera également dans les espaces temporaires souples d'accueil des publics.

D'autre part, nous nous inscrivons dans la lignée des recherches entreprises par le réseau des écohameaux ou écovillages ; il s'agit du regroupement en une localité de l'écologie au quotidien sous les divers angles énoncés.

- Social : Comment établir une culture de respect, de solidarité et de soutien mutuel.
- Ecologie : Présentation des solutions écologiques dans l'habitat, les activités et la gestion urbaine
- Economie : Un écovillage ne fonctionne que sur des bases économiques solides. Ce qui nécessite d'innover en la matière
- Culture : Comment se crée une culture de groupe en intégrant des méthodes créatives et artistiques.

Il doit accueillir tout à la fois des populations ayant l'agriculture péri-urbaine comme activité productive, mais aussi des populations urbaines attirées par la démarche.

L'idée majeure dont plusieurs membres de notre groupement sont porteurs, c'est qu'il est important de faire évoluer très rapidement les modes de production agricoles. Pour autant, on considère que les agriculteurs sont des entrepreneurs responsables et n'ont pas à être considérés comme des « gardiens de parcs ». Les productions évoquées sont des activités économiques à part entière et non des passe-temps.

Les nouveaux modes de production débouchent aujourd'hui sur une série d'innovations majeures en recherche et en débats sur leur valeur écologique. Elles seront soit directement expérimentées dans le site du Triangle de Gonesse, soit, par échanges techniques et scientifiques, si cela s'opère ailleurs. De la même façon, il nous faut insister sur l'importance de la pratique de l'agroforesterie sur le site, et sur les mutations qui vont l'accompagner.

Le projet intègre aussi une large dimension pédagogique touchant des populations élargies qui prendra place au sein du « Farm Lab de Gonesse. » Ce concept de Farm Lab est issu de celui de Fab Lab : des lieux de partage d'espaces, de machines, de compétences et de savoirs. Cette mise à disposition horizontale des savoir-faire permet à tous de créer, réparer, customiser les objets de leur vie quotidienne, capacité dont l'industrialisation avait dépossédé les usagers. S'inspirer de ce concept dans l'agriculture permet de redonner à chacun la capacité de comprendre ce qu'il mange, pourquoi l'alimentation est une chaîne, d'apprendre à faire pour mieux appréhender la place capitale de l'agriculture dans sa propre vie et dans la vie de la société. Le « Farm Lab de Gonesse » aura vocation à transformer la vision citadine de l'agriculture campagnarde en une composante à part entière de la dynamique métropolitaine.

En termes d'innovation organisationnelle et économique, tout ou partie des différentes activités productives du site pourraient être développées dans le cadre d'une coopérative d'activités et d'entrepreneurs (CAE), comme le propose par exemple la CAE régionale dédiée aux activités agricoles et alimentaires Les Champs des Possibles. Outre le bénéfice d'un statut sécurisé (contrat d'entrepreneur salarié associé), les entrepreneurs en CAE mutualisent un grand nombre de fonctions (comptabilité, gestion administrative, etc.) confiées à une équipe support spécialisée qui leur permet de se concentrer pleinement sur le développement de leur activité.

L'ATELIER PAYSAN :

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN MONDE AGRICOLE

Sauriez-vous travailler la terre et produire des fruits et légumes comme le faisaient nos aïeux ? Auriez-vous l'apport en capital nécessaire pour reprendre une exploitation (terre, matériel...) ? L'agriculture en France est en train de vivre une crise structurelle. Mais c'était sans compter la démarche innovante de l'Atelier Paysan, qui développe et diffuse depuis 2009 les savoirs et équipements agricoles adaptés à l'agriculture biologique.



Ce qui figure ci-dessous concerne des pistes de travail sur des innovations qui feront l'objet d'études de faisabilité durant la phase de mise au point de l'offre. A ce stade, il n'existe pas de certitude de leur mise en œuvre assujettie aux approfondissements de faisabilité :

- 1) **La culture de plantes utiles en écoconstruction** peut être prévue dans des secteurs moins intéressants pour le maraîchage. La production de panneaux de fibre végétale est sérieusement étudiée en Ile de France (chanvre, lin, paille) ainsi que des usages de la plante miscanthus (« biomass for the future »).
- 2) Des échanges sur des activités de recherche viendront enrichir le « FarmLab » nous pensons notamment aux travaux nécessaires sur **la capture du carbone par l'évolution des pratiques agricoles et l'apport des digestats de méthanisation et de compost**. Ce sol qui est d'ailleurs une composante essentielle de notre écosystème, est encore largement méconnu et mal pris en compte. Aussi des actions participatives de sciences citoyennes peuvent utilement être déployées comme celle qui se déroule actuellement dans le cadre de l'observatoire participatif des vers de terre (OPVT) soutenu par des recherches universitaires.
- 3) **Le compostage des déchets fermentescibles locaux permet le recyclage de la matière organique, des minéraux**. En Ile de France les quantités de bio-déchets

vont devenir de plus en plus importantes à mesure que des collectes séparées se déploient. Elles s'imposent déjà aux entreprises et services les plus producteurs de déchets fermentescibles et la plupart des collectivités d'Ile de France se préparent à organiser cette collecte. Ces unités rétabliraient donc un circuit vertueux entre ville et campagne, les déchets des villes soigneusement triés par les habitants devenant une matière intéressante pour nourrir les sols cultivés par des paysans produisant une nourriture abondante, locale en circuits courts. Le lombricompostage pourrait aussi être développé. Une unité de méthanisation pourrait permettre de rendre le site autonome en énergie puisque du biogaz utilisable comme combustible sera généré. La méthanisation produit aussi une matière fertilisante pour les sols permettant que le cycle de la matière organique, des minéraux et de l'énergie du soleil s'accomplisse. La fertilité du sol est assurée et le recours aux engrais, inutile.

4) **La mise en place d'une ressourcerie agricole**. Projet codéveloppé par les SCIC l'Atelier Paysan et Les Champs des Possibles, cet outil s'inscrivant pleinement dans la dynamique du FAB Lab et inscrit dans une démarche d'économie circulaire entend tout à la fois proposer un espace de formation à l'auto-construction et un atelier partagé pour les agriculteurs franciliens ainsi qu'une activité de recyclage / reconfiguration des matériels agricoles pour lesquels n'existent à ce jour pas de filière spécifique.



INNOVATION NUMERIQUE

Nous développerons dans notre projet plusieurs usages spécifiques du numérique à l'agriculture. Pour nous, le principal intérêt consiste à attirer davantage de jeunes vers les métiers agricoles.

Mais c'est surtout l'élaboration de plateformes de mutualisation qui cristallisera nos efforts ; soit en nous appuyant sur ce qui existe (comme le site fermes-bio-idf.fr ci-dessous)

Soit en créant de nouveaux outils, en particulier à propos de la formation, de la création de nouvelles activités agricoles et de l'emploi.

UN SITE DE E-COMMERCE : www.fermes-bio-idf.fr

(13% des produits biologiques sont vendus en ligne)

Grâce à un dispositif régional d'« e-mutualisation » et à l'appui technique de La Fonderie, les Fermes Bio d'Île-de-France le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France (GAB IdF) et le collectif économique Fermes Bio d'Île-de-France ont pu professionnaliser la gestion des commandes, la gestion de la plateforme de regroupement de produits, la comptabilité, l'édition de mercures et la facturation. Un outil cartographique est mis en place, pour aider les consommateurs à localiser les ventes de produits bio locaux. Le but est d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des points de vente à la ferme des producteurs bio en IdF avec une recherche croisée par la localisation (via la carte) et par catégorie de produits.

Les marchés bio, les gîtes ruraux et les fermes qui proposent des animations pédagogiques seront également recensés.



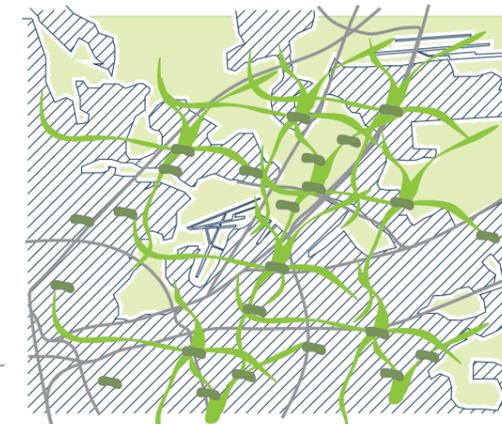
Le site devient le noyau du premier éco-hameau, hub de l'agriculture péri-urbaine



Développement d'un réseau local dans le Parisis



Mise en réseau métropolitain et régional



Étalement rural : l'agriculture à la conquête de la métropole



Ferme maraîchère solidaire permettant d'alimenter les cantines scolaires, les banques alimentaires, les circuits courts et les AMAP



Site de l'appel à projet



APPEL A PROJETS INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS
GROUPEMENT CARMA GONESSE

Les paysans du par ici

LE TERRITOIRE DU PARISIS EN TRANSITION



Farm Lab : accompagnement et formations aux métiers de l'agriculture



Réintroduction du maraîchage en Plaine de France